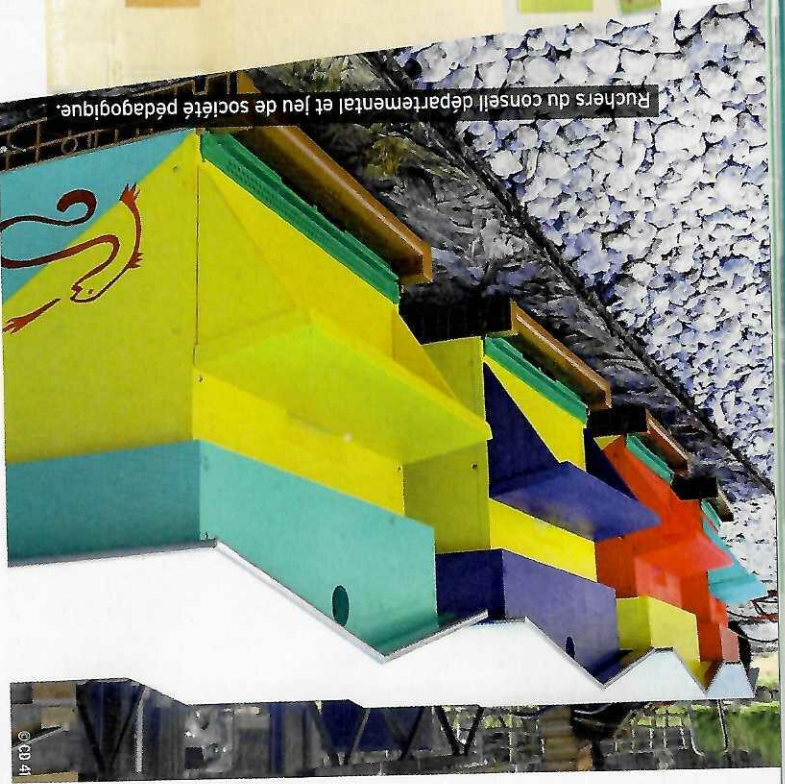


### Pollinisateurs : les abeilles et les autres

Le département est propriétaire de cinq ruchers. À Couffy, Herbault, Saint-Firmin-des-Près et Sargé-sur-Braye, des apiculteurs du syndicat agricole gèrent les ruches, en récoltent le miel et assurent des animations. Le dernier rucher, installé à Yvoy-le-Marron, est géré par le conservatoire de l'abeille noire Sologne-Orléanaise. Les récoltes de miel sont distribuées gratuitement à des collègiens lors d'événements autour de l'alimentation.

Le département a également créé des maquettes pédagogiques à destination des élèves de primaire et de collège afin de leur expliquer que les abeilles ne sont pas les seuls insectes pollinisateurs. Objectif : faire découvrir le monde des insectes grâce à des maquettes, des fleurs, des filets, des guides... pour créer des espaces de biodiversité ou donner des idées d'aménagement de la cour d'école. Les élèves sont invités à aller en extérieur pour une expérience de science participative.



Ruchers du conseil départemental et jeu de société pédagogique.



### Chauves-souris : mieux les connaître, mieux les protéger

Indispensables et redoutables prédateurs, les chauves-souris régulent les insectes et dispersent les graines des plantes. Toutes leurs espèces sont protégées en France, car leur habitat se fragmente ou disparaît, ce qui entraîne une forte diminution de leurs populations. Il est fondamental de mettre en place des actions afin de maintenir leurs effectifs.

Depuis 2020, un plan départemental sur dix ans prévoit d'améliorer la connaissance de certains aspects de la vie de ces mammifères (reproduction, gîtes d'été de mise bas, gîtes d'hiver...) et de mieux préserver leurs refuges. En effet, les arbres, bâtiments et caves menacés d'abattage ou en travaux mettent en péril leur survie.

Le département a décidé d'être exemplaire : - en réalisant des diagnostics dans les bâtiments afin d'évaluer l'impact des travaux ; des mesures pour les réduire sont alors mises en œuvre ; - en adaptant, si possible, les interventions sur les ponts lors de la présence de chauves-souris. Aujourd'hui, certains ponts sont fabriqués avec des gîtes intégrés à la structure de l'ouvrage.

### Refuge pour les chauves-souris

Une colonie d'oreillard gris a été trouvée l'an dernier lors d'un programme pédagogique au sein du collège Alphonse-Karr de Mondoubleau. L'association Athéna, le collège et le département ont souhaité labelliser le site « Refuge pour les chauves-souris » auprès de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM). Par cette convention, signée le 5 juin prochain, les partenaires s'engagent à préserver cette colonie : pas d'utilisation de produits toxiques, travaux réalisés hors des périodes de présence des mammifères, etc. Cet établissement va devenir le premier collège du département ainsi labellisé.

Pipistrelle commune.

